



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### protection

Question écrite n° 72742

#### Texte de la question

La presse a dernièrement rapportée un bon exemple de l'effet du changement climatique sur les activités économiques. En effet, en Italie a été relevé que cette nouvelle donnée provoquait la « migration » des fruits vers le nord. Avec la hausse des températures et le manque d'eau pour l'irrigation des champs, l'agriculture italienne est en pleine mutation. La culture des céréales, qui demande beaucoup d'eau, est en crise, quant aux fruits (agrumes, pêches, amandes et olives) qui proviennent habituellement des vergers du Sud, ils poussent maintenant dans le nord de la péninsule grâce à la température, qui atteint régulièrement 33° C dans le Piémont, leur nouvelle terre d'élection. De même il a été constaté que les abricots sont allés encore plus loin, puisque ceux que l'on trouve aujourd'hui sur les marchés italiens proviennent pour la première fois du Royaume-Uni. Le vin italien subit lui aussi des transformations. Celui que l'on vend aujourd'hui sous l'appellation « vin de table » se transforme en vin doux parce qu'il est plus sucré. Quant à la vigne qui produit le fameux spumante, elle est à la recherche d'un terroir mieux adapté. Des plantes exotiques s'habituent également au climat italien, puisqu'il a été constaté que les palmiers dattiers poussaient maintenant au pied des Alpes. Ces répercussions sont également visibles en France et vont assurément changer le visage de notre pays et la composition en essences de nos forêts et les productions agricoles. Toutefois l'évolution prévisible qui se dessine est encore floue dans les esprits. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande, à la fois, à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui faire le point sur la situation relevée en France et ses possibles évolutions, et de lui indiquer les mesures d'ensemble que le Gouvernement compte prendre dans le cadre de ce dossier afin de préserver le patrimoine naturel national et sa diversité, mais aussi pour préparer et accompagner les défis auxquels seront tout de même confrontés les espaces ruraux français face au changement climatique.

#### Texte de la réponse

Si un diagnostic unanime des scientifiques sur l'évolution du climat existe aujourd'hui, il importe d'approfondir les travaux de recherche sur les scénarios de changement climatique et l'évaluation des impacts. La mission « changement climatique et effet de serre » de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), créée en 2002, étudie les interactions entre le climat et le fonctionnement des agro-écosystèmes. Rien n'est encore observé concernant les déplacements géographiques des systèmes de production mais avec un réchauffement accru, une « remontée » vers le Nord de certaines productions ne peut être exclue. Concernant les arbres fruitiers et la vigne, les recherches ont déjà permis de révéler une évolution vers une floraison plus précoce, ce qui pourrait augmenter la sensibilité au gel printanier. Une évolution de la maturité pour la vigne a également été constatée. Pour les grandes cultures, les modèles de simulation tendent à montrer que malgré le raccourcissement éventuel des cycles de culture, le rendement potentiel des céréales augmenterait probablement. En revanche, une baisse de la disponibilité en eau pourrait notamment avoir des impacts négatifs sur les rendements. L'effet d'un doublement de la quantité de dioxyde de carbone a été étudié par l'INRA sur une prairie du Massif central. La constitution des plantes semble se modifier, ainsi que la composition botanique de la prairie. Ces travaux de recherche méritent d'être approfondis pour appréhender au mieux les impacts du changement climatique sur l'agriculture. Deux modes d'action complémentaires peuvent être envisagés : réduire

les émissions de gaz à effet de serre et utiliser les fonctions de captage de gaz carbonique de la forêt et de l'agriculture. Sur le premier point, le ministère de l'agriculture et de la pêche a lancé une ambitieuse politique de développement des biocarburants, afin de limiter l'usage des carburants fossiles et plus généralement de mieux utiliser la biomasse. Sur le second point, la réflexion quant à l'usage de la forêt et de l'agriculture comme « puits de carbone » est en cours.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72742

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2005, page 8291

**Réponse publiée le :** 10 janvier 2006, page 184